

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Qui-a-le-pouvoir-aujourd-hui-d-arreter-les-carabiniers-du-Chili>

Qui a le pouvoir aujourd'hui d'arrêter les carabiniers du Chili ?

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : jeudi 19 décembre 2019

Description :

Qui a le pouvoir aujourd'hui d'arrêter les carabiniers du Chili ? ... Antonia García Castro

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Voilà la question et il faut qu'elle ait une réponse. S'il n'y en avait pas, nous serions en train de dire que la politique a capitulé au Chili, qu'elle est inopérante. Et si c'est le cas, ce n'est pas une démission qu'il nous faut mais des démissions, la démission de tous ceux qui occupent aujourd'hui une charge politique. Qui a le pouvoir aujourd'hui d'arrêter les carabiniers du Chili ?

Ce n'est pas une réponse que d'exiger des gens qu'ils restent chez eux : la manifestation est un droit des démocraties qui sont des démocraties et non pas des dictatures en tenue de camouflage. Ce lundi 16 décembre, nous avons appris que les carabiniers utilisent de la soude caustique pour réprimer les manifestations. En attendant que l'enquête se poursuive, chose nécessaire, en attendant que les demandes de démission se poursuivent, chose nécessaire aussi (mais non pas suffisante, car si c'était le cas le remplacement du ministre de l'Intérieur, fin octobre, aurait suffi ET CELA N'A PAS SUFFI), il est crucial d'arrêter les carabiniers. Pas demain. Pas après-demain. Aujourd'hui.

Nous n'avons pas le temps. Nous ne pouvons plus attendre. La situation est suffisamment grave pour que d'ores et déjà des mesures soient prises pour empêcher l'utilisation des éléments dont on parle. Nous savons depuis plusieurs semaines que l'eau lancée par les chars (« guanacos ») pour disperser les manifestants contient des produits qui provoquent des brûlures au deuxième degré. Qui pourrait concevoir qu'il faille attendre les résultats de telle ou telle étude, suivre tel ou tel protocole, pour retirer ces engins de circulation ? Les blessures sont visibles. Quel que soit le produit qui les a provoquées, elles sont là, elles ne savent pas mentir ni dissimuler.

Qui a le pouvoir aujourd'hui d'arrêter les carabiniers ?

La politique travaille dans une zone liminaire qui se situe, comme d'autres l'ont dit, aux bords d'un précipice. Un pas en deçà. De quels moyens disposent aujourd'hui les professionnels de la politique pour arrêter l'action criminelle des carabiniers ? Ont-ils des moyens ? Ou bien toute la responsabilité incombe-t-elle au ministre de l'Intérieur ? Dans quel cas, on peut s'attendre à une longue suite de démissions, de nominations, puis de nouvelles démissions, avant de tomber sur l'élu. Celui qui réussira à comprendre ce que Mme Patricia Muñoz (avocate, directrice de la Defensoría de la Niñez, en charge de la protection de la jeunesse) n'a pas cessé de dire : l'action des carabiniers a une limite et c'est l'intégrité physique des manifestants quand ils sont mineurs (et quand ils ne le sont pas aussi).

IL FAUT ARRÊTER LES CARABINIERS. IL FAUT LE FAIRE AUJOURD'HUI

En parallèle, il faut beaucoup d'autres choses, mais cette exigence est une condition sine qua non.

Il nous faut protéger les nôtres. Il nous faut protéger nos jeunes. Et, même si ce n'est pas facile à dire, il nous faut récupérer pour un meilleur futur le jeune carabinier qui n'a pas forcément choisi de faire partie de la répression.

Ce sont les citoyens mobilisés qui, le 25 octobre 2019, ont exprimé pour la deuxième fois de leur histoire un NON radical. C'est à eux qu'on doit la levée de l'état d'urgence.

Qui gouverne ce pays ? Qui assure l'opposition ? Qui est en train de travailler à la reconstruction non pas d'une cité... mais d'une SOCIÉTÉ... qui n'a jamais cessé d'être bombardée depuis 47 ans ? Qui assumera la responsabilité de sauver des vies ? De protéger ? De préserver ce qui doit être préservé ?

Qui a le pouvoir aujourd'hui d'arrêter les carabiniers du Chili ?

Il importe que ceux qui se disent des acteurs responsables du mandat qui est le leur, l'assument et l'exercent. En attendant, nous avons toute une société civile en train de travailler aux alternatives, à de nouvelles manières de faire, d'être, de créer, de forger un pays où toutes ces questions seront, on l'espère, inutiles. À commencer par celle-ci : qui a le pouvoir aujourd'hui d'arrêter les carabiniers du Chili ?

Antonia García Castro* pour [El Correo de la Diaspora](#)

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la Diaspora](#) par : Antonia García Castro

***Antonia García Castro** De nationalité chilienne. Diplômée de l'IEP de Paris, docteur en sociologie (EHESS). Collaboratrice de la revue *Cultures & Conflits* et du journal électronique de [Radio Universidad de Chile](#).

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 19 décembre 2019

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.